

REVUE SPIRITE

JOURNAL D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

MONITEUR UNIVERSEL

DU

SPIRITUALISME EXPÉRIMENTAL

REVUE FONDÉE EN 1858

PAR

ALLAN KARDEC

Tout effet a une cause. Tout effet intelligent a une cause intelligente. La puissance de la cause intelligente est en raison de la grandeur de l'effet.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

N° 2. — Janvier 1894.

PARIS

BUREAU : 5, RUE DES PETITS-CHAMPS, 5

Réserve de tous droits.

TABLE DES MATIERES DU N° 2.

	PAGES
<i>Correspondance et faits divers.</i> — M. Henri Martin, sa mort, ses croyances.	49
— A propos d'un congrès universel à Rome.....	58
— Réponse de M. J. Guérin à M. Bellemare.....	63
— Conférence du docteur Reignier.....	68
— Note sur les enfants assistés.....	78
— Les phénomènes spirites et leur cause.	79

AVIS TRÈS-IMPORTANT

Toutes les correspondances, mandats-poste, quel qu'en soit l'objet, devront être adressés à l'administrateur de la Société, P. G. Leymarie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 5. Il y a des séances d'expériences et de conférences, tous les mardis soir, à 8 h. 1/2.

Les vendredis de chaque semaine, *séances spirites*, de 8 h. 1/2 à 11 heures du soir, par la Société scientifique du spiritisme.

Nous prévenons nos correspondants, que la *Librairie Spirite* fournit contre un mandat-poste, tous les ouvrages parus en librairie, franco ; le port en sus pour l'étranger. La *Librairie* envoie *franco* son catalogue général.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

La *Revue Spirite* paraît du 1^{er} au 5 et du 15 au 20 de de chaque mois, par cahiers de 2 feuilles au moins, grand in-8, soit 32 pages.

Prix : pour la France et l'Algérie, 10 francs par an. — Etranger, 12 francs. — Amérique et pays d'outre-mer, 14 francs.

Tous les abonnements partent du 1^{er} janvier. Chaque numéro séparé : 1 franc.

On peut s'abonner par l'entremise de tous les libraires et directeurs de poste, à l'ordre de M. LEYMARIE. **On ne fait point traite sur les Souscripteurs.**

COLLECTION DE LA *Revue Spirite* DEPUIS 1858. — Chaque année forme un fort volume grand in-8, broché avec titre spécial, table générale et couverture imprimée. Prix : chacune des 25 premières années, 1858 à 1882, prises séparément, 5 fr. 60 cent. le volume, port payé. La collection complète, 26 volumes, fr. 134 40. port payé. — 26^e année, 1883 prise, séparément, 10 francs. — *Reliure solide, prix* : 1 fr. 50 cent. par volume.

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

27^e ANNÉE

N^o 2

JANVIER 1884

HENRI MARTIN, SA MORT, SES CROYANCES.

L'esprit du grand historien *Henri Martin*, l'homme doux, généreux et serviable qui aimait la France par dessus toutes choses, a laissé son organisme matériel à la terre pour s'enlever vers les régions éthérées, attiré par affinité sur une planète supérieure à la nôtre. La France a perdu l'un de ses nobles enfants, sinon le meilleur.

Son testament avait ce codicille, cette clause religieuse qui couronne cette vie si remplie et si fermement conduite à un but nettement déterminé :

« Je désire que mes funérailles soient simples et qu'on donne
« aux pauvres, c'est-à-dire au bureau de bienfaisance et à la caisse
« des écoles, le surplus de ce qu'auraient coûté des obsèques d'une
« classe supérieure. Je ne veux pas de ce que l'on appelle enterre-
« ment civil, de peur d'équivoquer sur mes sentiments religieux,
« et quoique ces sortes de funérailles n'impliquent nullement une
« profession d'athéisme et de matérialisme.

« L'enterrement catholique n'implique pas davantage, dans l'es-
« prit de la plupart de ceux qui pratiquent encore ces rites de nos
« pères, l'adhésion aux doctrines de l'ultramontanisme et du concile
« de 1870; néanmoins, là aussi, l'équivoque serait à craindre et l'on
« pourrait supposer de ma part une acceptation tardive de prin-
« cipes que j'ai combattus toute ma vie et que je ne cesse pas de
« considérer comme funestes à tous les points de vue.

« Voulant donc conserver à mes funérailles une forme religieuse,
« et croyant à la transformation et non à la négation des grandes

« traditions de l'humanité ; considérant que nous sommes issus du
« christianisme, comme il est issu lui-même des traditions du mon-
« de antique, et que nous ne devons pas renier cette origine, je veux
« qu'on appelle à mes funérailles un pasteur protestant, et de pré-
« férence un pasteur protestant libéral, de ces groupes dont les idées
« et les sentiments sont les plus rapprochés des miens, puisque
« mes croyances personnelles n'ont pas d'organe constitué et que
« ceux qui les partagent, quoique nombreux, ne font pas un corps.
« (30 mars 1883). H. MARTIN.

M. de Pressensé a dit avec raison, dans le journal *les Débats*, que notre grand historien national était un spiritualiste ardent, élève de Jean Raynaud.

Nous avons entendu affirmer bien des fois à Henri Martin que l'irréligion était le plus sûr moyen de perdre, non seulement une forme de gouvernement, mais une nation ; il est parti soudainement pour le grand voyage, vers cette haute région de l'immortalité dont la ferme croyance avait été, d'après lui, la foi indestructible de notre race dès le temps de son origine.

Cette foi indestructible renaît de ses cendres actuellement ; le spiritisme en est la preuve la plus complète, à cette époque de transition où l'humanité, au milieu des ferments de progrès qui la saturent, et de son évolution vers le droit et la liberté intellectuelle et politique, voit tomber en décrépitude les vieilles institutions sous la poussée irrésistible de conceptions sociales nouvelles. Oui, le spiritisme, ce serviteur de tous les progrès, proclame la fraternité universelle, l'émancipation spirituelle, l'harmonie magnétique qui doit attirer vers le même but tous les enfants de la terre, comme le résultat inéluctable de tout développement matériel, intellectuel et moral.

Le spiritisme, religion rationnelle, élevée, qui rejette la superstition, le miracle et le surnaturel, et n'admet que le fait brutal parfaitement établi, évident, à l'aide de l'investigation suivie, qui rejette le dogme et ses chaînes, tend à relier les hommes entre eux par une unité puissante ; il leur donne, sur la divinité, la conception la plus haute et la plus rationnelle. Le spiritisme repoussant le Dieu personnel, arbitraire, plein de rancunes, l'admet comme principe de paternité et d'amour universels, de justice basée sur des lois équitables de rétribution et de compensation ; c'est un Dieu qui veut, pour notre humanité, un *mode d'existence* en rapport avec cette justice, mode qui se renouvelle sous l'action des mêmes lois

lorsque notre esprit entre par la dissolution de son instrument corporel en possession d'une vie plus libre dans l'erracité.

Henri Martin pensait comme les spirites, et leurs aspirations étaient les siennes, et cependant il ne s'est jamais dit partisan du spiritisme ; il l'a même attaqué dans un livre aujourd'hui disparu de la circulation. Comme Victor Hugo, il lui répugnait de se dire adepte d'Allan Kardec et partageait cependant la croyance de nos pères les Gaulois, croyance similaire à celle, dans le fond et dans la forme, que développe le *Livre des esprits* ; le volume si instructif de *L'Esprit des Gaules*, de Jean Raynaud, le prouve surabondamment et l'*Histoire de France* d'Henri Martin en est la sanction la plus haute par les développements nouveaux qu'il donne à cette question capitale de nos origines nationales au point de vue politique, social et religieux.

Pour bien prouver l'identité de quelques-uns des principes sur lesquels le druidisme se base avec ceux qui forment les points fondamentaux de la doctrine spirite, nous allons donner quelques TRIADES parmi les 46 que nous ont laissées les bardes du moyen-âge, les disciples de la corporation savante et religieuse des Druides qui domina la Gaule avant l'ère chrétienne, exactement comme le clergé latin au moyen-âge.

Ces triades, sur lesquelles les auteurs grecs et latins nous ont laissé des notions précises, sont le développement secondaire de la doctrine religieuse des druides ; elles font corps avec le fond de cette doctrine, ne peuvent s'expliquer que par elle, remontent par une génération logique aux dépositaires primitifs de la religion druidique et sont complètement en dehors du christianisme ; l'ensemble des triades prouve distinctement qu'elles ont un cachet de haute antiquité.

Les druides avaient une prédilection particulière pour le nombre TROIS, les monuments gallois le fixent par la vue.

Ce nombre précis et la coupe trinaire de ces monuments leur permettaient de transmettre facilement leurs leçons, de les graver indélébilement dans la mémoire de leurs élèves.

Diogène Laërce, parmi tant d'autres qui avaient cours, nous a donné anciennement cette belle triade : « *Honorer les êtres supérieurs, ne point commettre d'injustice, et cultiver en soi la vertu virile* », triade qui résume d'une manière très succincte l'ensemble des devoirs de l'homme quant à lui, quant à ses semblables et quant à la Divinité.

On a remarqué que les triades touchaient à toutes les branches du savoir humain, science, morale, droit, poésie. M. Adolphe Pictet l'a surabondamment indiqué, et l'éminent philosophe André Pezzani le prouve logiquement dans la *synthèse des Druides* annexée à son beau et bon livre : *Une philosophie nouvelle* ; Jean Raynaud et Henri Martin l'établissent d'une main sûre, avec amour.

1.— Il y a trois unités primitives, et de chacune il ne saurait y avoir qu'une seule : *Un Dieu*, une *vérité* et un *point de liberté*, c'est-à-dire le point où se trouve l'équilibre de toute opposition.

4.— Trois choses que Dieu ne peut pas ne pas être : ce qui *doit constituer le bien parfait*, ce qui *doit vouloir le bien parfait*, et ce qui *doit accomplir le bien parfait*.

7.— Trois choses que Dieu ne peut pas ne pas accorder : ce qu'il *y a de plus avantageux*, ce qu'il *y a de plus nécessaire*, et ce qu'il *y a de plus beau pour chaque chose*.

9.— Trois choses prévaudront nécessairement : *La suprême puissance*, *la suprême intelligence*, et *le suprême amour de Dieu*.

Dieu étant placé par les triades, dans une sphère éternelle et inaccessible, elles font naître les âmes de l'abîme, des bas fonds de l'univers (*annwfn*), pour les faire passer dans *Abred* le cercle des migrations ; après une série d'existences, selon l'usage plus ou moins bon de leur liberté, les âmes s'élèvent dans *Gwynfyd*, le cercle suprême où leurs migrations se terminent. Là, elles ont pleine conscience de leur individualité, conservent perpétuellement leur activité, leur vie est celle de la félicité.

Jamais l'âme ne s'absorbe, ne se perd dans la divinité immuable (point de Nirvana) ; elle ne peut même pénétrer, si pure soit-elle, dans le *Ceugant*, cercle de l'infini, cercle spécial où réside l'être incommunicable, l'*Etre suprême*.

Les triades n'ont point de mots pour dénommer l'*enfer*, le *tar-tare*, etc.. Selon elles, les âmes, toujours maîtresses de leur liberté, souffrent pour expier leurs fautes, ont pour objectif un meilleur avenir en se dépouillant de leurs vices, et cette évolution vers le bien ne se peut sans des existences successives, heureuses, ou malheureuses, effectuées dans le cercle des migrations comme châtiment volontaire choisi par ces âmes. Dans certains cas, elles rétrogradent jusqu'à l'abîme (*Annwfn*), où elles prennent naissance et qui semble être la vie animale ; mais les triades du cercle d'*Abred* prouvent que cette rétrogradation ne fut qu'un point secondaire dans la religion druidique et sa haute philosophie.

15.— Trois choses nécessaires dans le cercle d'Abred, *le moindre degré possible de toute vie* et de là son commencement ; *la matière de toutes les choses*, et de là accroissement progressif, lequel ne peut s'opérer que dans l'état de nécessité ; et *la formation de toutes choses de la mort*, et de là la débilité des existences.

18.— Trois calamités primitives du cercle d'Abred : *la nécessité, l'absence de mémoire et la mort.*

20.— Trois choses nécessaires, dans le cercle d'Abred : *La transgression de la loi*, car il n'en peut être autrement (le péché) ; *la délivrance de la mort* ; *l'accroissement de la vie du bien* par l'amour de Dieu, qui embrasse toutes choses.

21.— Trois moyens efficaces de Dieu, dans Abred : *La nécessité, la perte de la mémoire et la mort.*

22.— Trois choses sont primitivement contemporaines : *L'homme, la liberté et la lumière.*

23.— Trois choses indispensables à l'homme pour le faire triompher du mal : *La fermeté* contre la douleur, *le changement, la liberté de choisir* ; et avec le pouvoir qu'a l'homme de choisir on ne peut savoir avec certitude où il ira.

27.— Les trois choses principales à obtenir dans l'état d'humanité : *La science, l'amour, la force morale*, au plus haut degré possible de développement, avant que la mort ne survienne. Cela ne peut être obtenu antérieurement à l'état d'humanité, et ne peut l'être que par le privilège de la liberté et du choix. Ces trois choses sont appelées les *trois victoires*.

30.— Trois différences essentielles entre l'homme ou tout autre être, et Dieu : *l'homme est limité*, et Dieu ne saurait l'être ; *l'homme a un commencement*, et Dieu ne saurait en avoir ; *l'homme doit nécessairement passer par des changements d'états successifs* dans le cercle de *Gwynfyd*, à cause de son impuissance à supporter l'éternité du *Ceugant*, et Dieu ne saurait changer, car il peut supporter toute chose, et cela avec la félicité.

32.— Trois choses qui seront rendues à l'homme dans le cercle de *Gwynfyd* : *le génie primitif, l'amour primitif et la mémoire primitive* ; car sans cela il n'y aurait pas de félicité. (Le génie primitif s'appelle *Awen* dans le langage Druidique ou Gallique.)

33.— Les trois puissances (fondements) de la science : *la transmigration complète* par tous les états des êtres ; *le souvenir de chaque transmigration* et de ses incidents ; *le pouvoir de passer à volonté*, de nouveau, par un état quelconque en vue de l'expérience

et du jugement. Et cela sera obtenu dans le cercle de *Gwynfyd*.

45.— Les trois plénitudes du bonheur de *Gwynfyd* : *participer de toute qualité avec une perfection principale ; posséder toute espèce de génie avec génie prééminent ; embrasser tous les êtres dans un même amour avec un amour en première ligne, savoir : l'amour de Dieu, et c'est en cela que consiste la plénitude du ciel de Gwynfyd.*

46.— Trois nécessités de Dieu : *Être infini en lui-même ; être fini par rapport au fini ; être en rapport avec chaque état d'existence dans le cercle de Gwynfyd.*

Telle est cette doctrine originale, si complète, celle que partageait Henri Martin ; elle touche à tout ce que l'Inde et Schelling ont dit, à ce que la race indo-européenne nous a laissé dans ses traditions les plus reculées et, fait remarquable, ce système philosophique ne porte pas de trace de la métaphysique et de la théologie. C'est un idéal nouveau, étonnant de grandeur, et nous comprenons que notre grand historien national se soit laissé porter vers lui, que son œil ait plongé dans ces magnificences, que sa conscience en ait été satisfaite.

La triade 18 offre, dans le *cercle d'Abred* et de ses diverses phases, et d'une manière concise, ce que la destinée humaine donne comme côté sombre ; dans *Annwfa* c'est, exclusivement, que les ténèbres règnent, avec la *nécessité* qui force l'homme à avoir conscience de lui-même, à devenir toujours plus libre, et par la mort à ne pas être obligé de recommencer les existences d'épreuves et perdre la mémoire de la vie passée ; il doit, en un mot, vouloir s'échapper des liens d'*Abred*. La mémoire ne lui est rendue qu'en se délivrant de ces liens et dans l'intervalle de ces renaissances ; elle devient complète seulement, dans le *cercle du bonheur*, privilège extraordinaire qu'il a acquis par un travail constant sur lui-même, lorsque, missionnaire divin, tous les termes de sa vie individuelle peuvent être embrassés d'une seule vue rétrospective, nette et rapide comme la pensée.

La triade 19 indique que l'homme a pour dernier terme de son développement la *science* et la *sagesse parfaites*, dans le cercle de *Gwynfyd*.

La triade 30 pose l'infranchissable limite qui sépare la création du Créateur et les séparera toujours ; il n'y a pas d'absorption dans la substance divine, comme le veut le panthéisme indien ; l'esprit conservera sa *personnalité propre* dans *Gwynfyd*, seulement

il y passera (toujours plus heureux), par des états divers d'existence et ne pouvant supporter une invariable éternité d'être en tant que créature. Dieu seul trône dans *Ceugant* ; inabordable aux autres êtres, il est dans le monde et en dehors du monde, dans le mouvement et l'immobilité, dans le fini et l'infini, dans le temps et l'éternité. *Rien ne peut troubler sa quiétude parfaite.*

La triade 36 est fort importante, en établissant que : les trois puissances, fondement de la science, sont : *La transmigration complète par tous les états des êtres ; le souvenir de chaque transmigration et de ces incidents ; le pouvoir de passer à volonté de nouveau par un état quelconque*, en vue de l'expérience et du jugement ; et tout cela dans le *cercle de Gwynfyd*. Cette triade donne la clef des traditions bardiques et de leur tendance à la métempsycose. L'homme, en possession de son génie primitif ou de son *Awen*, et des pures félicités de l'amour dès qu'il a vaincu le *mal*, la *mort*, l'*ignorance*, conserve par l'étude inépuissable des œuvres de Dieu un champ incommensurable ouvert sans cesse à son activité individuelle ; il entasse trésors sur trésors intellectuels, le grand livre de l'univers étant ouvert pour celui qui peut y lire couramment.

De *Gwynfyd*, l'esprit peut, en vue du *jugement* et de l'expérience, recommencer ses *transmigrations*, privilège qui fournit la théorie des *envoyés divins*, des *messies*, ou des *envoyés secondaires*, qui se réincarnent sur tous les mondes pour les faire avancer ; cette triade 36 donne aussi la clef des traditions merveilleuses dues aux bardes, celles de la croyance aux magiciens, aux devins, à toutes les puissances douées d'un pouvoir bienfaisant et surhumain.

Le druidisme est le précurseur réel des enseignements de la philosophie spirite ; c'est bien là, sauf quelques détails, nos doctrines sur les transmigrations pour arriver à la félicité divine, sans se renfermer dans l'infini, qui est Dieu ; avec le silence sur l'enfer et le rejet des peines éternelles ; avec les épreuves et les nécessités de nos vies successives et la manière, les modes et conditions pour les traverser avec énergie et en sortir victorieux. Nous faisons une réserve sur la *rétrogradation* de l'homme jusqu'à l'animalité, selon la triade 26, erreur radicale selon le spiritisme : l'homme ayant reçu la raison et ayant été *transcréé*, ne peut *déchoir du libre arbitre*, *expier sans but en redescendant* jusqu'à la brute. Cette déchéance attaquerait les sources radicales par lesquelles il était un être conscient, au nom desquelles il concevait l'harmonie intégrale de l'univers et son unité divine.

Dans cette magnifique doctrine, c'est le seul point que nous voulons complètement répudier.

Ce que nous avons voulu constater, c'est que la croyance religieuse d'Henri Martin était en communion parfaite avec les préceptes contenus dans le *Livre des Esprits*, car ces derniers forment l'enseignement druidique d'une manière nette, concise, compréhensible par tous ; les trois cercles d'*Annu/n*, d'*Abred*, de *Gwynfyd* y sont représentés par les phases de l'échelle spirite, et la réincarnation est le point fondamental qui relie ces deux philosophies supérieures.

C'est donc avec quelque raison que les spirites, lecteurs assidus des œuvres de notre historien national, l'ont toujours considéré comme l'un des leurs, puisqu'il avait préconisé des doctrines bénies, rationnelles, qui tiennent au sol français et se sont incarnées dans la race virile qu'il porte ; le spiritisme l'a fait sous une forme nouvelle, plus en accord avec le progrès scientifique et le mouvement modernes des idées.

Aussi, M. *Cherbullier* a-t-il pu dire, avec raison, ces paroles sur la tombe de Henri Martin, au nom de l'*Académie Française* :

« C'était un homme de conviction et de foi. Il n'a jamais douté ni de son pays, ni de la liberté, ni de l'avenir de la démocratie. J'ajoute que, disciple de Jean Raynaud et spiritualiste fervent, il croyait de toute son âme au progrès indéfini, non seulement pour les sociétés, mais pour les individus. Il croyait à l'existence sans fin ou, pour mieux dire, à notre perpétuel renouvellement. Il tenait pour certain que ce qui a vécu vivra toujours, qu'il y a comme une éternité cachée au fond de nos douleurs comme de nos joies.

« On lit sur une des pierres tumulaires du dôme de Strasbourg, cette inscription mélancolique : « Si tu me demandes qui je suis, je te répondrai : *Ombre et poussière*. » Quelle que fût sa modestie, on eût été mal venu de soutenir à celui qui est couché dans ce cercueil qu'il n'était qu'une ombre et qu'une poussière. La mort ne nous dit pas ses secrets ; du plus loin qu'elle nous voit venir, elle nous attend, prend notre mesure et se tait. L'homme généreux que nous pleurons se flattait d'avoir lu dans les yeux du sphinx, d'avoir fait parler son silence. Il était fermement persuadé que notre vie n'est qu'un apprentissage, qu'il n'était né que pour renaître, et il croyait aussi à la renaissance des peuples, au rajeunissement mystérieux des sociétés. Personne n'a eu plus

« que lui l'intrépidité de l'espérance. Il n'a jamais admis qu'une
« âme, ni une nation, même la plus petite, la plus humble, pût
« mourir, qu'il y eût des nuits sans réveil et sans matin. Si som-
« bres qu'elles fussent, il voyait au travers les clartés d'un jour
« nouveau quelque chose qui recommençait. — Oui, il apparte-
« nait à la race des croyants, et il lui semblait tout simple, tout
« naturel, de croire, lorsque tant d'entre nous trouvent que c'est
« la chose du monde la plus difficile. C'est que cet érudit, ce pen-
« seur, était avant tout un homme de sentiment, et que le senti-
« ment a ses certitudes, j'allais dire ses évidences, qui résistent à
« toutes les objections. En politique comme en religion, il était de
« ceux qui disent : « *Cela doit être, donc cela sera.* » Pour ma part,
« je ne crains pas de l'avouer, même en présence d'une tombe,
« je suis résolument du parti de l'espérance ; j'estime que, dans ce
« monde, c'est elle qui a raison. Mais, quoi qu'on puisse penser des
« optimistes, on est bien forcé de convenir qu'une société aurait
« peine à se passer d'eux, surtout dans les heures troublées qui
« suivent les grandes épreuves. Que deviendrait un peuple qui se
« prend à douter de lui-même, s'il ne se trouvait personne pour
« relever son courage, pour le défendre contre ses effarements et
« ses défaillances ? ».....

M. Henri Martin n'a jamais douté de l'avenir de l'humanité ; il a toujours cru à la mission de la France, et fut l'adversaire de celui qui posait en principe que, dans l'univers, tout s'arrange de soi, ce qui n'est qu'un *optimisme triste et béat* ; il avait la chaleur de l'âme, la sérénité de l'esprit, la croyance à la solidarité pour laquelle il travaillait, sachant fort bien que l'homme est responsable et que cette responsabilité le poursuit dans toutes ses existences successives ; il se donnait à toutes les associations dont le but était humanitaire ou patriotique ; on sollicitait son concours et sa bonté étant inépuisable, il acceptait, ne cessant pas d'être vraiment jeune sous de beaux cheveux blancs.

Il était vice-président du *Cercle parisien de la ligne de l'enseignement*, cercle qui est devenu la *Ligue Française de l'enseignement* ; à ce propos, nous rappelons, à qui peut l'avoir oublié, ou l'ignore, que le cercle parisien de la ligue fut créé par des hommes de bonne volonté, et que par une coïncidence remarquable, tous ses fondateurs étaient spiritualistes et spirites et partageaient les croyances religieuses, druidiques et patriotiques d'Henri Martin : MM. Jean Macé, le maître d'école devenu sénateur, Emmanuel Vanchez,

Camille Flammarion, Alfred Vautier, Georges Wickam, M^{me} Meunier, M. et M^{me} P.-G. Leymarie, etc., étaient tous et sont encore profondément spiritualistes ou spirites. Ils ont fait de grandes choses, bonnes dans la forme et le fond, et les élèves d'Allan-Kardec les ont vigoureusement secondés matériellement et moralement.

P.-G. LEYMARIE.

A PROPOS DU CONGRÈS UNIVERSEL A ROME.

Voici deux lettres de spirites honorables et respectés, dont l'opinion sur le congrès universel est différente :

Mustapha, près Alger, 25 décembre 1883, Messieurs et frères spirites. Dans le numéro de la *Revue*, du 1^{er} de ce mois, vous voulez bien me décerner (page 401) la qualification de *spirite éminent*, qualification que je dois, non pas à mes travaux, mais à une excessive indulgence de votre part. Bien que je ne croie pas l'avoir méritée, je m'en empare cependant, parce que j'y trouve un titre qui m'autorise à vous demander de m'ouvrir la *Revue* pour y combattre l'idée, selon moi déplorable et irréfléchie, que M. J. Guérin vient d'émettre et qui aurait pour but de convoquer à Rome, en 1884 ou 1885, un congrès universel de tous les SPIRITES et SPIRITUALITES du globe terrestre.

Je me suis demandé, en lisant cette proposition, — (je vis si éloigné de tous les grands centres spirites que vous me pardonnerez ma question) — ce que peuvent vouloir dire les mots SPIRITE et SPIRITUALISTE placés à côté l'un de l'autre comme une sorte de groupement d'opinions analogues. — Les spirites sont en effet des spiritualistes à un plus haut degré même que tous ceux qui ont embrassé les opinions des différentes sectes chrétiennes, lesquelles admettent toutes l'existence de l'âme, dont ils proclament la spiritualité. Malheureusement, un petit nombre de spiritualistes sont spirites, puisqu'en immense majorité ils considèrent comme atteints d'une douce folie ceux qui admettent la possibilité de rapports entre des êtres incorporels et l'homme.

J'arrive donc à me poser cette question : quel intérêt l'auteur de la proposition peut-il donc voir à réunir, dans un même CONCILE, qu'il qualifie, il est vrai, du nom de CONGRÈS, des hommes qui professent des opinions contradictoires et dont la majorité ne saura pas même bien exactement ce que c'est que le spiritisme. — Il est évident, en effet, que si les spiritualistes sont en majorité, — et rien ne les en empêchera, car c'est là une question de frais de voyage —

les *spirites* sont condamnés à voir leurs opinions les plus indiscutées rejetées par leurs adversaires, qui les voueront au ridicule, à l'aide duquel ils les combattent.

Mais, maintenant, du côté spirite, quels sont les lutteurs que nous aurions à opposer au parti purement spiritualiste ? — Quels sont les hommes auxquels sera confié l'honneur de défendre notre drapeau, d'expliquer la doctrine, de préciser les points hors de discussion, *de résumer l'enseignement synoptique et homogène des Esprits*? (Ce sont les expressions de M. Guérin que je reproduis).

Vous voulez, dirai-je à l'auteur de la proposition, synthétiser, codifier, et pour être plus exact, car il ne faut pas reculer devant les mots que vous n'avez pas osé prononcer, condenser dans un CREDO que vous reconnaissez « susceptible d'être modifié par des » *Congrès Universels qui tiendraient ainsi l'enseignement au niveau du progrès intellectuel et moral de l'humanité... Enseignement homogène des Esprits répandus sagement par Dieu dans toutes les contrées civilisées.* »

Voilà votre pensée. Mais avez-vous bien réfléchi à votre proposition ? Quels seront donc les hommes qui auront à valider les enseignements de certains Esprits, à rejeter ceux des autres, à condamner ou à admettre telle ou telle opinion ? Ne nous illusionnons pas : voyons, combien y en a-t-il qui aient étudié sérieusement la nouvelle doctrine et les formes de la révélation qui nous la transmet ? Où sont-ils ; ceux qui sont aptes à imprimer, en s'adressant à *la raison des adeptes*, une direction saine, à lutter contre les élucubrations que nous voyons chaque jour apparaître et qui sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont mises en avant avec la plus entière bonne foi.

Mieux que tout autre, Messieurs et Frères spirites, vous êtes en mesure de répondre à ces questions, vous devant qui des spirites parfaitement convaincus viennent chaque jour émettre les opinions les plus insensées.

Comment ! c'est lorsque le spiritisme en est encore à épeler ; c'est quand il balbutie à peine quelques grandes vérités ; c'est quand ses meilleurs médiums malgré la facilité que leur apportent les phénomènes dont ils sont les intermédiaires, ont peine à se défendre contre les obsessions, contre les erreurs que cherchent à leur insinuer des Esprits ignorants ou trompeurs, que vous songeriez à lancer la doctrine dans sa période dogmatique, dans cette voie dans laquelle nous ont précédé les conciles œcuméniques, qui ont fait du chris-

tianisme ce qu'il est, et dont le premier, présidé par l'empereur Constantin, a eu pour conséquence la reconnaissance de la *divinité* de Jésus, dont le dernier, présidé officiellement par Pie IX, mais conduit en fait par le P. Bezx, chef d'une compagnie célèbre, a eu pour conséquence la proclamation de la virginité, non de la mère de Jésus, admise déjà depuis de longs siècles, mais celle de la mère de Marie elle-même.

Cependant les hommes qui ont voté ces deux dogmes étaient des Evêques, des Prêtres, qui avaient vieilli dans l'étude de la théologie, et devaient savoir ce qu'ils faisaient. Eh bien ! croyez-vous qu'on pourrait en dire autant de nos pauvres néophytes spirites, au rang desquels je nous range tous, car nos aînés ont à peine trente ans.

Voilà les hommes qui auraient la prétention, après avoir lu quelques livres, assisté à quelques réunions spirites, de prononcer sur des dogmes que vous classeriez dans un *Code* qui ne peut être qu'un *credo*.

Encore, si l'auteur de la proposition s'était borné à adresser son appel, non à *tous les spirites et spiritualistes de notre globe terrestre*, mais seulement à tous les *médiums* ; à les inviter à se réunir, non dans un congrès, (le mot serait trop prétentieux) mais dans une assemblée où chacun, apportant ce qu'il sait par expérience *personnelle*, certaines questions qui intéressent le spiritisme pourraient être alors discutées ; on aurait pu arriver, je l'espère du moins, à un résultat quelconque, car on se serait trouvé en présence d'hommes ayant au moins une notion des choses spirites. Mais non ; il suffirait de se proclamer Spirite ou Spiritualiste pour être reconnu *apte* à trancher des questions sur lesquelles les hommes qui ont le plus sérieusement étudié refusent de se prononcer.

Le concile du Vatican, qui a proclamé l'infailibilité du Pape, n'aurait-il pas quelque droit de rire de ceux qui ont voulu l'imiter ?

Les dangers qui ressortent, au point de vue de la composition du Concile, de la mise à exécution du projet de M. J. Guérin, frappent tellement les yeux, qu'ils n'ont pu lui échapper. Je suis alors amené à me demander : quel est donc le but que poursuit l'auteur de la proposition ? Je cherche à lire entre les lignes, et j'ai peur de le découvrir. Si je suis dans l'erreur, j'en bénirai le ciel. Mais comme l'idée qui me poursuit est une idée toute personnelle, je m'efforcerai de la repousser loin de moi, jusqu'au jour où j'aurai acquis la preuve que je ne m'étais pas trompé. Alors je me croirai dispensé

de toute réserve, et je bénirai Dieu qui, après m'avoir conduit si près de la mort, m'a rendu, ou à peu près mon ancienne plume pour signaler à tous le danger qui menace le spiritisme. Dès ce moment, je déclare que je me méfie des programmes qui ne sont pas nettement définis à l'avance, parce que l'histoire m'apprend que le président d'un concile, qu'il s'appelle Constantin ou simplement Pie IX, peut faire voter à peu près ce qu'il veut ; et cela lui devient plus facile s'il se trouve en présence d'inconscients ou d'ignorants. De cette application du suffrage universel à des choses philosophiques dériveraient des conséquences qu'il est facile d'entrevoir, et en premier lieu des schismes dont les premiers adhérents seraient les hommes qui auraient combattu vainement les décisions approuvées par une majorité inconsciente. Je ne crois pas que ce soit à de pareils dangers que M. J. Guérin veuille exposer une doctrine qui lui est chère. Je serais le Pape, que je pousserais par tous les moyens, à la convocation d'un concile spirito-spiritualiste.

Je repousse donc de toutes les forces de ma raison, appuyée sur l'expérience de mes 65 ans, sur l'expérience des siècles, sur l'histoire du Christianisme, l'idée de faire établir par un Congrès, c'est-à-dire par des hommes qui, comme moi, qui comme vous en sont encore à l'a b c. de leur foi, le *credo* du spiritisme et l'explication de phénomènes qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne peuvent pas plus comprendre que celui du premier phénomène en présence duquel ils se trouvent chaque jour. Je m'en tiens à la *doctrine de Jésus*, telle que me l'expliquent les Esprits, en songeant que NOTRE MAÎTRE, notre initiateur à la loi de Dieu, loin de penser à convoquer des congrès ou des Conciles, s'est borné à confier à douze apôtres le soin de répandre ses enseignements, et qu'il a suffi qu'un seul homme au caractère violent, emporté, animé d'ailleurs d'un zèle ardent ; qu'un seul homme qui n'avait pas même connu Jésus, qui n'avait jamais entendu ses enseignements, se soit mêlé de prêcher un Evangile « qu'il n'avait ni reçu, ni appris d'aucun autre » (Epit. aux Galates, 1.12) pour précipiter le Christianisme dans les abîmes d'où Dieu permet qu'il soit retiré par le Spiritisme.

Je rencontre dans les propositions de M. J. Guérin une seconde idée, qui me paraît étrange, et je lui demande la permission de lui en signaler les conséquences, auxquelles il n'a pas évidemment réfléchi : il voudrait que le concile œcuménique spirito-spiritualiste tint ses assises à ROME même, afin que les partisans de la doctrine pussent dire, dans la ville des Papes, ce qu'ils sont, ce qu'ils veu-

lent, ce que Dieu veut sans crainte d'anathème. Les mots *ce que Dieu veut* sont écrits en gros caractères, afin sans doute de les signaler davantage à l'attention.

Je réponds, tout d'abord, qu'il ne m'apparaît pas qu'il puisse venir à l'esprit d'un spirite bien lucide de prétendre dire *ce que Dieu veut*. J'avoue, pour ma part, que j'en suis absolument ignorant. Ce que je crois seulement, sans avoir la prétention de m'immiscer dans ses moyens, c'est que Dieu veut le progrès de l'humanité ; ce que je sais par les mille enseignements que j'ai reçus de ses Esprits, c'est qu'il a jugé que notre monde a mérité que certaines atténuations fussent apportées aux difficultés de la *réparation* due à sa justice ; ce que je sais encore, c'est que dans ce but il a permis à nos frères d'en haut de détacher à notre profit quelques lambeaux de cette vérité vers laquelle nous aspirons.

Cette première observation faite, je dirai que le choix de la ville de *Rome*, pour y tenir un concile spirito-spiritualiste, me paraît inspiré par un sentiment d'animosité et de bravade que je ne comprends pas bien de la part d'un élève de M. Roustaing, car la doctrine spirite a pour but d'attirer et non de repousser. Or, ce n'est pas en s'aliénant, *du premier coup*, les 250 millions de spiritualistes qui professent la religion catholique que nous les amènerons à consentir seulement à étudier ce qu'ils considèrent actuellement comme l'antipode de leur foi.

Telle serait, cependant, la première conséquence de la démonstration anti-papale qu'il est facile d'apercevoir dans la proposition de M. J. Guérin. Le Pape, laissons-le dans son palais, et alors que les Empereurs et les Rois comptent *encore* avec lui, ne venons pas nous susciter de sa part de bien inutiles difficultés, car la religion catholique a en Italie une grande influence, bien qu'elle n'y soit pas mieux pratiquée qu'en France, et il serait déraisonnable d'aller inutilement braver sa puissance.

Enfin dirai-je, si vous adoptez l'Italie comme lieu de réunion de votre Concile spirito-spiritualiste, vous êtes dans l'obligation de stricte convenance de choisir son président parmi les Italiens, et qui plus est d'adopter la langue Italienne comme langue officielle, ce qui réduirait étrangement le nombre des spirites qui pourraient prendre part à ses discussions. Vous pourriez, il est vrai, échapper à cette obligation en adoptant, comme l'ont fait les conciles, une langue *neutre*, le latin. Mais combien, parmi les spirites, auraient une

connaissance ou un souvenir assez précis de cette langue pour ne pas commettre quelque solécisme.

Donc, tenir un Congrès ou un Concile spirito-spiritualiste en Italie, et choisir un président autre qu'un Italien, serait une inconvenance et, par conséquent, inadmissible.

Parler Italien ou latin, ce serait réduire à des proportions étranges le nombre de ceux qui pourraient prendre une part utile aux délibérations du concile qu'a entrevu M. J. Guérin.

Telles sont, Messieurs et frères spirites, les observations que m'a suggérées, à première vue, la proposition sur laquelle vous consultez le monde spirite ; je vous les adresse, afin qu'elles soient appréciées par vos lecteurs. Quant à moi, je suis disposé à penser que M. Allan Kardec, avec son immense bon sens, a entrevu le danger qui résulterait pour le spiritisme d'une réunion d'hommes s'érigeant en concile pour statuer sur des questions que, dans l'état actuel des connaissances acquises, si peu de personnes, en admettant qu'il y en ait, sont aptes à trancher, et que c'est grâce à cette perspicacité qu'il nous l'a évité.

Agréez, Messieurs et frères spirites, l'expression de mes sentiments bien dévoués,

BELLEMARE.

Membre honoraire du conseil de gouvernement de l'Algérie. —

Officier de la Légion d'honneur, auteur de *Spirite et Chrétien*.

RÉPONSE DE M. J. GUÉRIN A M. BELLEMARE.

10 janvier 1884. — MESSIEURS, La Revue du mois de Décembre dernier ayant donné asile à ma proposition d'un congrès universel des *spirites* et des *spiritualistes* pour 1884 ou 1885, dont le siège serait à Rome, appelait l'attention de ses confrères de la presse spirite et spiritualiste sur ce projet ; elle leur demandait, ainsi qu'à tous ceux que la question peut intéresser, un avis fraternel à cet égard.

Vous avez bien voulu me communiquer la lettre de Monsieur Bellemare, que vous allez insérer dans la Revue. L'auteur de cette lettre, hostile à ce projet d'une solennelle manifestation du spiritualisme moderne, qualifie cette idée de « *déplorable, malencontreuse et irréfléchie*. » M. Bellemare me permettra de défendre ma pro-

position, que personnellement, dans son ensemble et dans ses détails, je trouve pratique, opportune, réalisable, et féconde en résultats heureux pour le spiritisme. Il me permettra de lui dire qu'il a mal interprété mon projet, en m'attribuant l'intention de faire appel à tous les spirites et à tous les *spiritualistes* vivant en *dehors* du grand mouvement du spiritualisme moderne et des grands et puissants phénomènes sur lesquels il repose.

L'auteur a pensé, contrairement à notre proposition, pourtant bien clairement formulée, que les croyants des sectes catholique, protestante, etc... seraient admis à faire partie du congrès, et de là, les craintes par lui manifestées, que le congrès, *composé de la sorte*, ne fût un danger pour le spiritisme ; il pouvait se trouver en infime minorité, en présence d'adversaires qui n'ont pu, en leur milieu, étudier, observer assez pour approfondir les vérités du spiritualisme démontrable, et dont par conséquent, l'esprit ne peut s'être ouvert à l'évidence.

Avec ce mélange d'éléments hybrides et hétérogènes, en associant pour ainsi dire un cadavre à des êtres vivants, ce congrès serait souverainement insensé et ridicule, un sérieux danger pour la marche progressive du spiritualisme nouveau : jamais semblable absurdité n'est entrée dans ma pensée.

L'équivoque n'est pas possible en présence de cette déclaration formelle : « M. Guérin estime que tous les partisans de la cause, « ayant constaté les progrès du spiritualisme moderne, et la réalité « d'innombrables phénomènes naturels sur lesquels il repose, une « souscription devrait être ouverte pour parer aux frais généraux « d'un *congrès universel* pour l'année 1884 ou bien 1885, selon qu'il « en serait décidé, etc ? . » (Voir la Revue de décembre 1884).

Le mot *spiritualistes*, accolé à celui de *spirites*, désigne ici les anglo-américains, les investigateurs dans le domaine de la psychologie qui n'ont pas accepté le mot *spirite* pour désigner les croyants à l'existence d'un monde spirituel et de ses rapports avec le monde corporel.

De ce côté, M. Bellemare ne doit avoir rien à craindre : l'invasion qu'il redoute, d'adversaires ignorants ou de parti-pris, ne peut se produire et ne se produira pas, mais il se demande : « quels sont « les hommes auxquels sera confié l'honneur de défendre notre dra- « peau, d'expliquer la doctrine, de préciser les points hors de dis- « cussion, de résumer l'enseignement synoptique et homogène des « Esprits ? Quels sont les hommes qui auront à valider les ensei-

« gnements de certains Esprits, à rejeter ceux des autres : à condamner ou à admettre telle ou telle opinion ? »

Tout simplement, ce seront les hommes que les suffrages des adeptes auront reconnus aptes à faire partie du congrès, vu leur dévouement éprouvé et leur savoir.

M. Bellemare trouve que le mot *congrès* est trop « prétentieux » à notre époque de progrès, de lumières, dans laquelle la facilité des voyages permet facilement de grouper les forces éparses des diverses branches du travail, de l'industrie, et des sciences exactes, en vue d'étudier par voie de rapprochement et de comparaison, les méthodes et les perfectionnements les meilleurs, applicables aux découvertes acquises et alors que, de tous côtés, on voit surgir des réunions d'hommes constituées sous le nom de *congrès* ! En présence de ce résultat, peut-on refuser droit de cité à la science des sciences, à celle qui a permis à l'homme de déchirer le voile mystérieux de l'*Au-delà* de la vie matérielle ? A-t-on le droit de créer cette exception étrange en faveur des études de l'homme et des lois qui régissent son existence, alors que : « *La vraie science et la vraie étude de l'homme, c'est l'HOMME !* » comme on l'a dit avec tant de raison ?

M. Bellemare estime « que l'auteur de la proposition du Congrès, au lieu de faire appel à tous les *spiritualistes* et *spirites*, eût mieux fait de se borner à inviter tous les *médiums* du globe terrestre à se réunir dans une *assemblée* où, chacun apportant ce qu'il sait par expérience *personnelle*, certaines questions qui intéressent le spiritisme pourraient être alors discutées, et on aurait pu arriver à un résultat quelconque. » N'en désapprouver que la forme en indiquant d'autres voies et moyens, c'est être moins radical dans la condamnation de l'idée de réunir les forces éparses du spiritisme, pour en tirer un profit avantageux.

Cette proposition, de convoquer tous les médiums du globe terrestre dans une réunion spéciale, qu'on lui donne le nom de *congrès* ou *assemblée*, le nom importe peu, n'est restrictive qu'en apparence par rapport à la mienne ; car Allan Kardec n'a-t-il pas déclaré, dans le livre des médiums : « que la médiumnité est une faculté inhérente à l'homme, et qu'elle n'est point un privilège exclusif : qu'il en est peu chez lesquels on n'en trouve quelques rudiments. On peut donc dire que tout le monde, à peu de chose près, est médium ; et si dans l'usage cette qualification ne s'applique qu'à ceux chez lesquels la faculté est nettement carac-

« tée, combien n'y a-t-il pas de médiums conscients dont l'influence spirituelle s'exerce à leur insu ? »

Ainsi, en vertu de ce *sens spirituel* de la médiumnité et de son exercice selon les lois providentielles, la restriction proposée par M. Bellemare sur les éléments du Congrès se trouverait réduite à des proportions auxquelles il n'avait peut-être pas songé ; mon contradicteur paraît avoir été, dans la rédaction de sa lettre, tour-à-tour agité par une alternative de *confiance* et de *crainte* ; il redoute les conséquences d'un concile spirite pour l'avenir de la doctrine, et ses craintes résulteraient du parallèle qu'il fait des résultats possibles du Congrès, ou du concile spirite qui peut avoir de l'analogie avec ceux des conciles catholiques présidés par les Papes et par les empereurs ; qu'il se rassure, ce rapprochement n'a aucune raison d'être. Les décisions monstrueuses et arbitraires des conciles qu'il cite ont été dues à des influences matérielles, à des passions égoïstes et dans le but d'enchaîner et d'asservir la pensée humaine plutôt que de servir à l'affranchissement et à la délivrance des erreurs et des préjugés.

M. Bellemare dit : « Je repousse de toutes les forces de ma raison appuyée sur l'expérience des siècles, l'idée de faire établir par des congrès, c'est-à-dire par des hommes qui comme moi, comme nous, en sont à l'a b c de leur foi, le *credo* du spiritisme et l'explication de phénomènes qu'ils ne comprennent pas, — qu'ils ne peuvent pas plus comprendre que celui du premier phénomène en présence duquel ils se trouvent chaque jour. Je m'en tiens à la doctrine de Jésus, telle que me l'expliquent les Esprits, en songeant que notre maître, notre initiateur à la loi de Dieu, loin de penser à convoquer des conciles ou congrès, s'est borné à confier à douze apôtres le soin de répandre ses enseignements ».

Mais chacun sait que les apôtres, imbus des enseignements du *Maitre*, reconnurent l'utilité des conciles pour la marche progressive du christianisme naissant, puisque, sur leur initiative, eut lieu, en l'an 50, à Jérusalem, la tenue du 1^{er} concile pour y discuter des intérêts de la doctrine chrétienne dont ils étaient les dépositaires, « car il a semblé bon au St-Esprit, et à nous, disent les actes des apôtres, (XV, 28) de ne point vous imposer d'autres charges que celles-ci qui vous sont nécessaires. »

Le spiritisme ayant pour mission de régénérer le christianisme,

ce congrès que nous proposons est donc conforme à la saine tradition.

Une autre idée que M. Bellemare signale et qui lui paraît « *étrange* », c'est de proposer Rome comme siège du futur congrès. Les spirites, en choisissant la ville des Papes pour y proclamer « *ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent, ce que Dieu veut* » semblent à M. Bellemare avoir une prétention injustifiable, et c'est, d'après lui, faire un choix très-malheureux de nature à nous aliéner, sans retour possible, les deux cent cinquante millions de spiritualistes qui professent la religion catholique ; il considère ce projet comme inspiré par un sentiment « *d'animosité et de bravade* ».

Mon contradicteur me permettra de lui dire qu'il fait une fausse interprétation de mes sentiments ; en proposant Rome comme siège du futur congrès des spirites, il n'y a aucune animosité contre les hommes, mais seulement contre le mal et les abus qui peuvent s'abriter sous de belles enseignes. Or, n'est-ce pas à Rome, centre du despotisme religieux, que depuis de longs siècles sont lancés l'anathème et les foudres de l'excommunication sur la raison humaine, sur les hommes qui manifestent toute velléité d'indépendance et de liberté ?

N'est-ce pas là, mieux que partout ailleurs, que les spirites, au nom de l'Esprit nouveau qui souffle de toutes parts, et que des milliers d'échos répercutent, doivent tenir leurs assises pour y proclamer certaines choses que Dieu veut, au nombre desquelles, ainsi que nous l'ont appris les mille enseignements reçus de ses Esprits et comme le constate si judicieusement M. Bellemare, sont certaines atténuations apportées aux difficultés de la *réparation* due « à sa justice et qu'il a jugé que notre monde a méritées ; et que dans ce but, il a permis à nos frères d'en haut de détacher quelques lambeaux de cette vérité vers laquelle nous aspirons. »

Nous ne partageons pas l'opinion de M. Bellemare sur la Présidence du congrès ; d'après lui, rigoureusement et par convenance, elle doit être dévolue aux Italiens, si le congrès a lieu à Rome, et de même, il y aurait l'obligation d'adopter la langue italienne, plutôt qu'une autre, parce que le congrès aura jugé nécessaire de siéger à Rome plutôt qu'à Paris ou à Londres. Cette question de latitude ne peut être décisive pour faire pencher l'opinion du congrès ; celui-ci doit rester libre de décider souverainement sur ces deux questions, et quelle que soit la décision prise quant à la langue officielle à adopter pour la tenue du congrès, — vivante ou

neutre, — elle suscitera quelle que soit la nationalité choisie, des difficultés *relatives* : ces difficultés seront faciles à surmonter à l'aide d'interprètes spéciaux attachés au congrès.

Faudrait-il attendre, pour être affranchis de ces difficultés dans les voies et moyens, que la langue universelle fût devenue une réalité ? Autant dire renvoyer le Congrès aux calendes...

En somme, la proposition du Congrès des Spirites et des Spiritualistes, dégagée des fausses interprétations qui avaient alarmé et causé de l'antipathie à M. Bellemare, ne lui semble pas irréalisable et dépourvue d'intérêt ; si l'éminent auteur de *Spirite et chrétien* voulait bien faire aux Spirites de la France continentale l'honneur d'accepter la candidature, comme délégué au Congrès, je lui déclare, en toute franchise, que je lui accorderais mon suffrage.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments bien fraternels et dévoués.

J. GUÉRON.

CONFÉRENCE DU 18 DÉCEMBRE 1883

A LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

La dépopulation de la France causée par la mortalité des enfants abandonnés, et par le grand nombre de naissances illégitimes.

Recherche des causes de ce phénomène et des moyens de le combattre, par le Docteur REIGNIER.

Quiconque s'occupe des choses du jeune âge ne peut s'empêcher d'être vivement impressionné par l'excessive mortalité qui sévit sur les enfants abandonnés, et qui ne saurait manquer d'amener, dans un temps relativement peu éloigné, une diminution sensible de la population de la France.

Cette mortalité tient à différentes causes que nous allons énumérer, tout en recherchant les moyens d'y remédier.

La fin la plus essentielle du mariage se rapporte à la naissance et à l'éducation des enfants. En vertu de l'unité humaine, l'enfant appartient à la société générale comme à la famille. Il est l'enfant de tous ; mais tous aussi sont solidaires dans l'accomplissement des devoirs envers la jeune génération. Il appartient avant tout à ceux qui, par état, se posent devant la Société comme les défenseurs de l'en-

fance, de faire connaître à tous les règles à suivre pour mener à bonne fin son éducation. Ces règles, en ce qui concerne le premier âge, ressortissent à l'hygiène.

L'amour et la confiance sont les bases fondamentales de l'éducation humaine ; aussi la nature a-t-elle mis au cœur des parents un amour pur, dont le caractère essentiel est de ne s'éteindre jamais.

De tous les sentiments humains, la maternité est le plus puissant, comme de toutes les affections humaines, l'amour de l'enfant pour sa mère est la plus sincère et la plus pure. Cette mutualité d'affection commence au berceau pour ne s'éteindre qu'au seuil de la tombe.

Ne quittant jamais son enfant, la mère est la seule qui le connaisse bien, la seule apte à bien le comprendre, la seule enfin capable de diriger son corps et son âme pendant la première époque de l'existence. Aussi la mission de la mère est-elle une mission sociale de la plus haute valeur, puisqu'elle implique l'éducation du genre humain.

Toutefois on est surpris, dit le Dr Bouchut, de voir combien l'hygiène de l'enfance est peu connue, et combien les préceptes les plus vulgaires relatifs à l'éducation sont négligés par tous.

Une des causes les plus actives de la mortalité excessive des nouveaux-nés, même les plus soignés en apparence, est due à l'ignorance ou à l'inobservation de ces lois.

Leur connaissance serait cependant indispensable aux mères de famille, chargées de veiller constamment sur leurs enfants, et qui ont à lutter contre une foule d'erreurs ou de préjugés.

Le meilleur moyen de détruire ces erreurs, dont on ne saurait méconnaître le danger, c'est d'enseigner à tous, de répandre largement au sein des familles ce que l'expérience de chaque jour nous apprend.

Etablissons d'abord que presque toutes les maladies des nouveaux-nés tiennent à deux causes principales :

1^o A l'insuffisance de la chaleur.

Le nouveau-né est d'un petit volume et se refroidit facilement, car sa respiration est fort peu active, et ne lui permet pas de produire par lui-même la quantité de calorique nécessaire à son existence.

Il importe donc de maintenir autour de lui une température égale, et d'éviter soigneusement tout changement subit qui pourrait devenir mortel. Ceci nous amène à dire un mot de ces petites voitures dont l'usage s'est tellement répandu depuis quelque temps que chaque famille possède aujourd'hui la sienne. Nous blâmons de toutes

nos forces ce moyen de transport, si préjudiciable aux nouveaux-nés.

D'une part, il les prive de la chaleur que leur procure le contact de la nourrice, les laisse exposés à l'influence si pernicieuse du vent et des changements subits de température ; de l'autre, il leur imprime des secousses continuelles des plus dangereuses eu égard à l'extrême délicatesse des organes.

2° A une alimentation mal choisie et souvent non réglée.

Ici nous touchons au vif de la question, et nous croyons devoir l'aborder franchement, en déplorant amèrement les habitudes sociales de notre époque, qui, éloignant l'enfant du milieu qui lui avait été assigné par la Providence, et le livrant à des soins mercenaires, le privent ainsi des délicates attentions d'une mère, et de la *seule nourriture* qui lui convienne.

Le lait maternel. — Plus déshérité en quelque sorte que les animaux, l'enfant de l'homme se trouve alors comme abandonné, et devient la proie d'une foule de maladies dont l'issue est souvent fatale. Nous ne saurions trop insister sur cette question capitale, et nous sommes ici l'écho de l'Académie de médecine, dont l'opinion fait foi en pareille matière.

La mère *doit* allaiter son enfant, et ce n'est pas sans dangers pour elle-même qu'elle se soustrait à ce devoir sacré. Des affections redoutables, et souvent funestes, sont pour les femmes la suite de cette infraction à la loi naturelle. L'allaitement maternel profite mieux à l'enfant ; on voit même des femmes délicates, dont le lait est médiocre, et dont pourtant les enfants prospèrent, alors que des enfants étrangers dont elles se chargent dépérissent à vue d'œil.

En ce qui concerne les cas, rares à la campagne, mais malheureusement plus fréquents à la ville, en raison des habitudes, où la mère se trouve dans l'impossibilité absolue de nourrir son enfant, eh bien ! nous n'hésitons pas à l'affirmer, s'il lui faut recourir à l'allaitement artificiel, son devoir est de garder l'enfant près d'elle, pour lui prodiguer les soins qu'une mère seule peut donner, et qui seuls aussi peuvent conjurer les dangers d'une infraction aux lois imposées par la nature.

Le lait maternel, dont la composition est toujours appropriée à l'extrême délicatesse des organes digestifs de l'enfant, ne saurait, sans de graves inconvénients, être remplacé par un lait étranger, presque toujours trop substantiel, et qui peut devenir la cause d'inflammations organiques dangereuses à cette période de la vie. Les noumons ne le cèdent en rien aux organes digestifs sous le rapport

de l'impressionnabilité; aussi doit-on s'attacher à faire respirer à l'enfant un air pur, souvent renouvelé, mais dont la température sera rigoureusement maintenue au même degré, à — 18°.

Il va sans dire qu'une extrême propreté est de rigueur pour ne pas contrarier les fonctions de la peau, principal siège de la calorification.

M. le Docteur Brochard, de Lyon, dit qu'en parcourant les riches plaines de la Beauce, il a été frappé du bien-être dont jouissent dans ces contrées les animaux domestiques, qui trouvent tous en plein air une nourriture variée et abondante.

Ils y sont l'objet des soins les plus intelligents. Tout est calculé pour leur santé; les étables et écuries excitent l'admiration par l'extrême propreté qui y règne.

Mais si, dans ces mêmes campagnes, au lieu de s'occuper du bétail, on visite les nourrissons, tout autre est le spectacle.

Le plus grand nombre des enfants succombent, faute de soins, faute de nourriture, ou victimes d'accidents que la moindre surveillance eût pu éviter.

Il n'est même pas très rare d'observer des substitutions d'enfants ! Passant à la question des enfants trouvés, dont le nombre est en France chaque année de cent cinquante mille, M. Brochard affirme que les résultats sont plus déplorables encore, puisque la mortalité y atteint de 78 à 90 pour cent. L'honorable médecin arrive aux conclusions suivantes....

Rétablissons les tours, pour diminuer le nombre sans cesse croissant des avortements et des infanticides....

Créons des Sociétés protectrices de l'enfance, pour sauver chaque année la vie à cent mille nouveaux-nés. C'est ici le lieu de signaler une plaie sociale, qui va toujours grandissant, et dont les conséquences désastreuses sont faciles à prévoir... Je veux parler des naissances illégitimes. C'est encore aux chiffres, cet argument sans réplique, que j'aurai recours pour me faire mieux comprendre.

Le Docteur Broca, signalant la mortalité excessive des enfants dans les départements de l'Yonne et de l'Eure-et-Loire, fournissait à l'appui de son dire les documents statistiques ci-après :

Eure-et-Loir	{ Mortalité moyenne.....	29 %
	{ Enfants légitimes. — Mortalité moyenne..	25 %
	{ Enfants illégitimes — ..	95 %
Yonne	{ Mortalité moyenne.....	24 %
	{ Enfants légitimes. — Mortalité moyenne..	24 %
	{ Enfants illégitimes — ..	85 %

Quelle est la cause de cette mortalité qu'on retrouve dans la plupart des relevés statistiques ?

Voici la réponse de M. Jules Guérin, dans toute son horreur. C'est l'infanticide lent et dissimulé des enfants à nourrir.

Dans notre état social et dans nos mœurs, ajoute l'éminent écrivain, la fille séduite est une réprouvée, et l'enfant naturel un paria.

Le séducteur se fait honneur et gloire de ses succès. —

La fille séduite ne sait où cacher sa honte.

Est-ce là de la justice ?

J'ouvre au hasard un des feuillets de la statistique municipale de la ville de Paris, et j'y trouve pour un seul mois :

Naissances, 1,174	{	Légitimes, 828.
		Illégitimes, 346.

Décès 972, dont 276 au-dessous de 5 ans.

Soit par an 17,992 naissances illégitimes — 14,352 décès au-dessous de 5 ans.

L'éloquence de ces chiffres se passe de commentaire.

De plus, ne sommes-nous pas en droit de nous demander ce que deviendront ces 346 enfants sans état civil, élevés on ne sait où et comment ? A très peu d'exceptions près, ils sont une perte pour le pays, et le mal ne fera que grandir si nous ne nous hâtons d'y mettre un terme.

Je livre cette réflexion aux moralistes et aux légistes.

Pour en revenir à la mortalité excessive des nourrissons, j'emprunte au rapport de l'Académie de médecine (1870) les causes du fléau, et j'essayerai d'indiquer les moyens qu'il convient d'opposer au mal, soit pour en arrêter les progrès, soit, mieux encore, pour le prévenir.

CAUSES ET REMÈDES.

1^{re} PROPOSITION. — *La misère et trop souvent la débauche, qui engendrent toujours la faiblesse native des enfants, et qui les privent de la nourriture et des soins convenables.*

Contre la misère, dit l'Académie, faisons appel à tous les moyens d'améliorer la condition physique et morale de la population.

L'Académie ne s'explique pas sur ces moyens. Nous pensons qu'il serait urgent de favoriser, par tous les moyens possibles, le mariage, et de régulariser les unions illégitimes.

Le poète Gilbert, mort de misère à la fleur de l'âge, nous peint :

La débauche au teint pâle, aux regards effrontés,
Enflammant tous les cœurs vers le crime emportés.

2^{me} PROPOSITION. — *L'abandon quelquefois inévitable, mais trop souvent volontaire, de l'allaitement maternel.*

Nous avons déjà dit un mot des graves inconvénients de la substitution d'un lait étranger à celui de la mère.

Nous ne savons que trop qu'il est de bon goût dans le monde de prendre une nourrice, et de se décharger sur elle de tous les devoirs les plus sacrés de la maternité.

Cette mode est fâcheuse : nous croyons qu'il serait possible de la faire cesser en persuadant à nos dames que c'est une belle et sainte mission que leur a confiée le Créateur en les élevant à la dignité de mères de famille, et qu'elles doivent se faire un point d'honneur de l'accepter avec toutes ses conséquences. D'un autre côté, favorisons, autant que possible, l'allaitement maternel, en multipliant les secours temporaires accordés aux mères nécessiteuses qui peuvent allaiter leurs enfants.

N'est-il pas juste que l'état contribue à l'allégement des charges trop lourdes de cette classe intéressante de la société, qui donne à la patrie ses meilleurs et plus nombreux défenseurs.

3^{me} PROPOSITION. — *L'ignorance des règles les plus élémentaires de l'alimentation et de l'éducation physique des enfants du premier âge, ainsi que les préjugés de toutes sortes qui résultent de cette ignorance.*

Qui de nous, médecins, n'a été, vingt fois dans sa vie, le témoin des suites déplorables de l'inexécution des règles de l'hygiène les plus élémentaires, et des nombreux décès dus à cette fatale indifférence ?

Nous proposons, pour remédier à ce fâcheux état de choses, de rédiger une sorte de catéchisme dans lequel on insérerait, en termes faciles à comprendre par tous, les règles si simples et si précises de l'hygiène du premier âge, surtout en ce qui concerne la pureté de l'air, sa température uniforme et la nourriture des enfants. Il demeure entendu que des inspections fréquentes assureraient l'exécution de ces dispositions.

4^{me} PROPOSITION. — *L'abus, malheureusement trop répandu de l'allaitement artificiel, toujours inférieur à l'allaitement maternel, et dont les difficultés d'application font souvent une mode dangereuse.*

Dans les cas malheureusement trop fréquents, où, malgré sa bonne volonté, la mère se trouve dans l'impossibilité absolue de nourrir par elle-même, ou de prendre une bonne nourrice à la maison ; il importe avant tout de choisir un lait dont la composition se rapproche

le plus de celle du lait de femme. Nous proposerions le lait d'ânesse, par exemple, le lait de vache au second rang, et enfin le lait de chèvre, le moins bon.

La composition de ces différents laits sera toujours modifiée par l'addition d'eau et de sucre, en raison de l'âge de l'enfant. Disons en passant que l'alimentation prématurée est une des causes les plus nombreuses et les plus actives de la mort des nouveaux-nés. Il est dangereux d'y avoir recours avant la fin du 4^{me} mois, et encore est-il de la dernière importance de la graduer avec le plus grand soin.

5^{me} PROPOSITION. — *L'absence des soins médicaux au début des troubles de la santé.*

Nous avons souvent déploré cet état de chose. Dans les campagnes, on se décide à réclamer les soins du médecin le plus tard possible. Il nous est arrivé de trouver notre malade mort, alors que nous avions fait toute la diligence possible pour nous rendre à son appel.

Quand il s'agit de nourrissons, le mal est plus grand encore. Pour obvier, en grande partie du moins, à ce grave inconvénient, nous émettons le vœu, déjà souvent reproduit, qu'il soit procédé à la révision de la législation concernant les sages-femmes, dont l'instruction n'est pas toujours à la hauteur de leur mandat.

Ne serait-il pas possible d'avoir des sages-femmes reçues *docteurs* ? On nous objectera que les femmes, ne connaissant pas le grec et le latin, ne sauraient être admises au baccalauréat ès-lettres, grade exigé pour être agréé comme étudiant en médecine. Nous répondrons à cela qu'il suffirait, selon nous, d'exiger des aspirantes au doctorat le diplôme d'institutrice du degré supérieur, et que les jeunes personnes, ainsi préparées, pourraient se livrer avec fruit à l'exercice de l'art de guérir. La preuve de ce fait n'est plus à faire.

6^{me} PROPOSITION. — *Il y aurait lieu de rendre plus efficaces les inspections médicales tant pour ce qui concerne le recrutement des nourrices que pour les soins à donner aux nourrissons,*

Nous appelons de tous nos vœux cette institution, qui serait, croyons-nous, bien simplifiée par l'adoption de la mesure ci-dessus proposée.

7^{me} PROPOSITION. — *Le rapport de l'Académie constate l'incurie et l'indifférence coupables de certains parents à l'égard des enfants envoyés en nourrice.*

Il serait à désirer qu'on encourageât les Sociétés protectrices de

l'enfance, et les comités locaux d'inspections de nourrices, en élargissant considérablement les attributions des unes et des autres. Il serait également urgent qu'on s'occupât des vaccinations, qui sont souvent trop tardives.

8^m^e PROPOSITION.— *Une dernière cause, signalée dans le rapport de l'Académie, a sa source dans le grand nombre de naissances illégitimes.*

Nous avons déjà dit que la mortalité des enfants appartenant à cette catégorie atteignait le chiffre formidable de 95 %. Le rapport qui le constate porte la date de 1870.

Depuis cette époque le chiffre des naissances illégitimes a-t-il changé? Nous avons établi, d'après le bulletin de naissance de la dernière semaine de novembre, qu'il s'élevait à 346, soit en nombre rond 18,000 par an, sur lequel la proportion des décès est aussi considérable.

Or, nous nous demandons quel remède il convient d'apporter à un pareil état de choses, qui tient à la constitution même de la société.

M. Chauffard indique comme causes principales : 1^o les armées permanentes. Il existe en France quatre cent mille hommes auxquels le mariage est interdit. Le nombre des naissances illégitimes est en raison directe de l'effectif militaire. Il serait à désirer que le gouvernement favorisât le mariage des militaires.

M. le Ministre de la guerre croit qu'une pareille mesure influerait d'une manière très fâcheuse sur la discipline et sur la valeur des armées en campagne.

Nous voyons chaque jour que, pour des motifs que nous n'avons pas à apprécier ici, un grand nombre de jeunes gens, appartenant aux diverses administrations, préfèrent garder le célibat, et deviennent ainsi la cause de l'amoindrissement de la population, et de l'inconduite d'une grande quantité de jeunes filles.

Ici nous ne pouvons que signaler le mal, sans en faire connaître le remède. Mais nous croyons pouvoir recommander à qui de droit de créer et de répandre partout les sociétés protectrices de l'enfance, dans l'intérêt de la morale d'abord, et dans celui de l'état dont la population constitue la véritable force.

Et, nous ne craignons pas de l'affirmer, en nous appuyant sur des chiffres indiscutables, la philanthropie ainsi comprise sauvera chaque année la vie à plus de cent mille enfants.

Il nous reste à dire un mot des asiles ouverts par l'assistance publique et privée aux enfants abandonnés d'une part, et de l'autre à

ceux dont les parents ne peuvent, à raison de leur position, s'occuper des devoirs de la famille.

L'institution des asiles d'enfants trouvés remonte à l'an 525 : Justinien, empereur d'Orient, en parle dans ses Institutions. Il en est fait mention dans les Capitulaires de Charlemagne, où ce prince défend d'aliéner leurs biens.

Au commencement de l'année 1098, la ville de Padoue fonde une maison de ce genre, sous le nom de maison de Dieu. En 1580, un certain frère Guy fonde à Montpellier un hospice destiné aux enfants trouvés, en même temps qu'il crée l'ordre des hospitaliers.

Enfin, c'est en 1638 que le courageux Vincent de Paule ose porter sa supplique jusqu'au pied du trône de Louis quatorze et, par un trait d'éloquence resté fameux, obtient la création dans Paris même de l'asile des enfants assistés, qui fut définitivement classé au nombre des hôpitaux en juin 1670.

Il résulte de documents statistiques officiels, qu'en 1870 le nombre des enfants trouvés était en France de cent cinquante mille par an, soit deux par mille habitants. Ce nombre n'a fait que croître jusqu'à ce jour. Les enfants assistés sont à la disposition de l'Etat, qui se charge de leur éducation.

Nous sommes heureux de constater que, dans sa séance du mercredi 20 décembre 1883, le conseil général de la Seine a voté la somme de 1,110 000 francs pour l'acquisition de domaines aux environs de Bône (Algérie). Ces domaines, qui sont en pleine prospérité, serviraient d'école professionnelle d'agriculture pour les enfants assistés du département de la Seine. Les enfants devenus capables de diriger par eux-mêmes une exploitation, recevront gratuitement des concessions de terrains. Tout l'avenir de la colonie est là.

Nous sommes heureux d'applaudir sans restriction à cette décision humanitaire de notre conseil général, et nous félicitons hautement M. Yves Guyot, l'honorable défenseur de ce projet.

Notre expérience personnelle, à raison d'un long séjour en Algérie, nous permet de prédire une réussite complète à nos futurs jeunes colons.

Nous avons à signaler une autre institution de bienfaisance, créée en faveur des mères qui sont obligées, pour subvenir à l'entretien de la famille, de passer une grande partie de la journée hors de chez elles. Nous voulons parler des crèches.

Cette création, si éminemment philanthropique, date de 1844 ; elle est due à M. Marbeau.

Les crèches sont de vastes salles bien aérées, où toutes les règles de l'hygiène sont observées, et où les mères viennent elles-mêmes allaiter leurs enfants, deux fois par jour au moins, puis les remettent chez elles après leur journée. Entre ces périodes extrêmes d'allaitement, la crèche pourvoit elle-même à la nourriture des enfants, à l'aide du biberon, ou d'aliments appropriés à leur âge.

Monsieur Delpech, le rapporteur de la commission des crèches à l'Académie de médecine, insiste sur les bonnes conditions hygiéniques de ces établissements, dont le service médical, ajoute-t-il, ne laisse rien à désirer, et qui constituent un progrès réel dans une ville dont la population ouvrière s'élève à trois cent mille individus, dont cinquante mille nécessiteux.

Nous avons tenu à nous rendre compte de l'installation d'une crèche, et nous avons visité celle de la rue de Mézières. Ce qui frappe tout d'abord dans ce bel établissement, c'est l'exquise propreté qui y règne. La salle est haute, vaste, et éclairée par de nombreuses croisées; de chaque côté de la muraille sont les berceaux des nourrissons; ces enfants sont tenus à une température toujours égale, et nous avons pu nous assurer qu'ils jouissaient tous d'une santé parfaite. Au milieu de la salle est la pouponnière où d'autres enfants s'exercent à la marche, sous la surveillance d'une religieuse.

Un peu plus loin, les enfants plus âgés se livrent à divers jeux avec une gaieté et un entrain qui m'ont paru de très bon augure. Madame la Supérieure, qui fait les honneurs de l'établissement avec une grande urbanité, a bien voulu répondre à toutes mes questions, et j'ai pu constater les heureux résultats de la parfaite observation des lois de l'hygiène.

En résumé, les crèches sont une institution salubre : surveillées convenablement, elles n'offrent pas d'inconvénients sérieux. Elles sont susceptibles de progrès, et fournissent aux mères nécessiteuses, indépendamment de la nourriture de leurs enfants, des conseils hygiéniques propres à les diriger dans le reste de la tâche qu'elles ont à remplir.

L'Académie de médecine en a du reste reconnu l'utilité, en indiquant les améliorations dont elles sont susceptibles.

Les documents qui précèdent sont de deux sortes.

A la première catégorie appartiennent les faits et les chiffres qui portent avec eux leur éloquence.

A la seconde ressortissent les moyens à employer pour obvier aux graves conséquences de l'état de choses que nous signalons.

Nous résumons ci-après nos propositions :

1° Publier une sorte de catéchisme, mettant à la portée de tous les mesures hygiéniques nécessaires, pour parer aux nombreux accidents qui signalent le premier âge ;

2° Prévenir les conséquences funestes dues à l'absence des soins médicaux, en remplaçant les sages-femmes actuelles par des dames reçues docteurs ;

3° Rendre les inspections médicales des nourrices plus fréquentes et plus fructueuses ;

4° Créer partout où besoin sera des Sociétés protectrices de l'enfance ;

5° Encourager le mariage des militaires sous les drapeaux, et celui des nombreux employés.

Nous ne nous dissimulons pas, quant à cette dernière proposition, les nombreuses difficultés que rencontrerait sa mise en pratique : mais ne serait-il pas au moins possible de tenter l'expérience sur un certain nombre d'hommes de bonne volonté.

Telles sont les différentes réformes dont l'urgence nous a paru évidente, et que nous livrons avec confiance à l'étude des philanthropes et des Sociétés savantes, persuadé que nous sommes qu'en France il suffit de signaler le mal pour en arrêter les progrès.

D^r REIGNIER.

NOTE SUR LES ENFANTS ASSISTÉS.

A l'appui de ce qui précède, nous reproduisons une note publiée par les journaux, dont les éléments, fournis par l'administration, ont évidemment un caractère officiel. (1).

« Par les soins de M. Quentin, directeur de l'Assistance publique, on vient de commencer un travail très intéressant tendant à réorganiser, en l'améliorant, l'important service des enfants assistés.

« La mortalité croissante *qui sévit sur cette classe si intéressante de la jeunesse* (style des bureaux. Joli, n'est-ce pas ?) impose les améliorations demandées, d'autant plus que l'une des causes qui frappent si cruellement les enfants en bas âge, semble être le manque de soins, *ou tout au moins l'insuffisance de nourriture.*

« Il résulte de chiffres officiels accueillis par l'Assistance publique que, l'année dernière, la mortalité des enfants secourus d'un jour à un an a été de 14, 28 p. %. La mortalité s'est élevée au chiffre formidable de 34 p % pour les enfants placés en nourrice à la campagne.

« Les causes de ce mal étant, avons-nous dit, le manque de soins et l'insuffisance de nourriture, les améliorations projetées porteront sur deux points essentiels ; 1° réorganisation des services d'inspection et de surveillance ; 2° augmentation des pensions payées pour les orphelins secourus, et augmentation des salaires des nourrices.

« L'Assistance publique proposera d'élever de 6 fr. à 10 fr. par mois la pension payée pour les orphelins. Quant au salaire des nourrices, il serait à l'avenir de 30 fr. par mois pour la première année ; 20 fr. pour la 2^me.

(1) Entr'autres : l'*Opinion* du 29 décembre 1883. C'est le texte de ce journal demi-officiel que nous donnons.

année, et 15 fr. pour la troisième. En outre, pour ce qui concerne les orphelins secourus, la durée des secours à fournir pourrait aller jusqu'à la treizième année de l'enfant.

« Ces améliorations, que tout le monde approuvera, imposeront des charges nouvelles, qui porteront le total des dépenses à 4 millions 737,000 fr. Dans ce chiffre, les secours destinés à prévenir les abandons seront compris pour 822,000 fr ; les mois de nourrices et pensions, pour 2.900,000 fr., les frais d'engagement de nourrices pour 135,000 fr. Les dépenses pour vêtements s'élèveront à 600,000 fr. et une pension de 262,000 fr. sera affectée aux frais de maladies et d'inhumations. »

Ce document est fort intéressant. Il prouve des efforts que fait la République pour organiser la charité laïque. L'Etat comprend de plus en plus qu'en éliminant le personnel ecclésiastique des fonctions qu'il remplissait autrefois, il est obligé de se substituer à l'Eglise et aux Eglises dans une foule de choses qui étaient à la charge du pouvoir spirituel. Les écoles laïcisées, les hospices laïcisés, tout ce qui touche à l'Assistance doit être laïcisé aussi. Cela coûtera cher, plus cher qu'autrefois, sans aucun doute, mais l'argent est la moindre des choses, et ce n'est pas ce qui manquera le plus. L'organisation de la surveillance des nourrices, dont il est question dans ce document, résulte d'une loi récente qui charge les médecins cantonaux de cette surveillance, en leur laissant le soin de se faire assister par des comités dans chaque commune de la circonscription cantonale. Tout cela est très beau sur le papier. Mais c'est toujours l'histoire de la jument de Roland. Elle avait toutes les qualités, seulement elle était morte. Pour qu'une pareille organisation marche, il faut que trop de monde fasse son devoir. Il faut que le médecin de canton fasse son devoir ; que les municipalités fassent leur devoir, que les comités locaux fassent leur devoir, et, chose plus difficile, s'entendent pour le faire ; et cela en l'absence de toute hiérarchie et de toute sanction pénale !... Enfin, cela vaut toujours mieux que de laisser les choses comme elles étaient. Organisez, organisez, il en restera toujours quelque chose. (La Rédaction).

LES PHÉNOMÈNES SPIRITES ET LEUR CAUSE

Critique par René CAILLÉ.

Ce n'est pas seulement en France et en Belgique que le spiritisme s'établit en maître et voit augmenter, chaque jour, le nombre de ses prosélytes, c'est partout. Le phénomène qui attire aujourd'hui l'attention, c'est celui d'esprits désincarnés se faisant eux-mêmes les maîtres des incarnés et venant leur dicter de gros volumes de maximes, de préceptes et de doctrine qu'ils soumettent à notre étude et à notre jugement. Ils ne s'imposent jamais et leur grand souci c'est de respecter notre libre arbitre. « Ecoutez-nous et méditez, semblent-ils nous dire, et voyez ensuite si vos docteurs et vos savants peuvent vous offrir quelque chose d'aussi sain, d'aussi rationnel et d'aussi beau. » Pendant qu'en France un de nos frères faisait paraître « *Les vies mystérieuses* », (1) ouvrage remarquable dicté par des amis célestes, en même temps, d'autres habitants des mondes supérieurs dictaient à notre ami de Livourne, l'ingénieur Adolphe Coen, dont nous avons tous admiré la foi et le haut caractère lors de la visite qu'il fit en 1877 aux membres de la Société d'études psychologiques dont il venait de solliciter la faveur de faire partie, un livre EN ITALIEN ayant pour titre : *Les Phénomènes spirites et leur cause*.

Ce livre, écrit en italien, se vend 3 fr. et est déposé à la librairie des sciences psychologiques de la rue des Petits-Champs, n° 5.

(1) Librairie Spirite, 5, rue des Petits-Champs, 6 fr. franco. Grand in-8° de 500 pages.

PREMIERE PARTIE. CHAPITRE I. *La matière et les forces physiques.* — Lois physiques. — Propriété de la matière. — Molécules et atomes. — Actions à distance. — Matière atomique. — Les quatre états de la matière. — Force et mouvement universels. — Force et mouvement physiques. — Perfectionnement de la matière et des forces. — Echelle continue de la création. — Instinct.

CHAP. II. *Le perfectible et les forces spiritiques.* — Le corps humain. — Ses propriétés. — L'Esprit. — Facultés de l'esprit. — Nécessité de vies antérieures. — Le perfectionnement. — La perfectibilité de la force et du mouvement spiritique.

CHAP. III. *La vie et la mort.* — La vie. — L'âme. — Sa résidence. — L'âme dans le fou et dans l'idiot. — Le sommeil. — Le songe. — La mort.

CHAP. IV. *Le Créateur et le créé.* — Relation entre le Créateur et la créature. — Manifestations spiritiques. — Erreurs dans lesquelles sont tombés les anciens au sujet des manifestations spiritiques — Résumé succinct des phénomènes spiritiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

CHAP. V. *Les premiers phénomènes spiritiques modernes.* — Les tables tournantes. — Les tables intelligentes. — Théories diverses. — Discussion de ces théories.

CHAP. VI. *Les Médiums.* Moyens de communication entre les Esprits incarnés et les Esprits désincarnés. — Médiums. — Hiérarchie spiritique. — Communications des Esprits entre eux. — Pour qui les communications spiritiques ne sont pas toujours concordantes.

CHAP. VII. *Les Réincarnations.* Les Réincarnations. — Leur but. — Réincarnation dans les enfants. — L'avortement. — La Résurrection.

CHAP. VIII. *Exposition des phénomènes spiritiques et leur explication.* Phénomènes tactils. — Phénomènes auditifs. — Phénomènes visuels. — Phénomènes magnétiques.

SECONDE PARTIE. Moyens de perfectibilité pour l'Esprit.

CHAP. I. *La Liberté.* Quelle doit être la liberté laissée aux incarnés et aux désincarnés. — Dans quelles limites nous devons la renfermer pour qu'elle ne devienne livrée ni à l'arbitraire ni à la licence ? — Théories cosmogoniques et théogoniques. — Le bien et le mal. — Les prophéties et les miracles.

CHAP. II. *L'amour.* Définitions. — L'amour fini. — L'amour de la femme. — L'amitié. — Les âmes sœurs. — La douleur. — Echelle symbolique. — L'amour infini.

CHAP. III. *La Foi.* Définitions. — La foi humaine. — La foi aveugle et la foi rationnelle. — La foi et l'autorité. — La Révélation. — La foi divine. — L'Espérance et la charité.

On voit par là que ce livre touche à toutes les questions soulevées par les phénomènes spirites. Notre ami Adolfo Coen a voulu mettre son livre sous l'égide d'un nom qui lui est cher « Marco del Pilastro » habitant de l'espace, et n'a point voulu laisser paraître le sien, signe de modestie et de désintéressement qui doit nous disposer en sa faveur, mais il n'a pas voulu le dédier à d'autre qu'à celle qu'il aime le plus dans ce monde : son épouse chérie, Emma.

Nous faisons des vœux pour que ce petit livre de notre frère italien soit bientôt traduit en français et se répande parmi les spirites pour servir à leur instruction.

René GAILLÉ

Le Gérant : H. JOLY.

Clermont (Oise.) — Imp. DAX freres. Maison spéciale pour Journaux et Revues.

Ouvrages de M. ALLAN KARDEC sur le Spiritisme

Le Livre des Esprits (Partie philosophique), contenant les principes de la doctrine spirite. — Vol. in-12, 26^e édition. Prix : 1 fr. 50 c.

Edition de luxe, reliée avec portr. de l'auteur, 5 fr.

Le Livre des Médiûmes (Partie expérimentale). Guide des médiums et des évocateurs, contenant la théorie de tous les genres de manifestations, 1 vol. in-12, 15^e édition, 3 fr. 50.

L'Évangile selon le Spiritisme (Partie morale), contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur application et leur concordance avec le Spiritisme. 1 vol. in-12, 14^e édition. Prix : 3 fr. 50 cent.

Edition de luxe, reliée avec portrait de l'auteur, 5 fr.

Le Ciel et l'Enfer, ou la Justice divine se-

lon le Spiritisme, contenant de nombreux exemples sur la situation des Esprits dans le monde spirituel et sur la terre. 1 vol. in-12, 7^e édition. Prix : 3 fr. 50 cent.

La Genèse, les Miracles et les Prédications, selon le Spiritisme, 1 vol. in-12, 6^e édition. Prix : 3 fr. 50 cent.

Editions espagnoles, hollandaise, italienne, allemande, des ouvrages fondamentaux. Prix : 3 fr. 50 cent. le volume; avec portr., 4 francs.

Le Répertoire du Spiritisme, par M. Crouzet, avocat, 3 fr. au lieu de 5 fr., port payé. Guide précieux pour les spirites qui veulent faire des recherches rapides et sérieuses dans les treize premières années de la *REVUE* et les six ouvrages fondamentaux.

ABRÉGÉS

Le livre des Esprits, des Médiûmes, Ciel et Enfer, en anglais, reliés, 3 vol. 9 francs chaque.

Qu'est-ce que le Spiritisme? Introduction à la connaissance du monde invisible ou des Esprits, 1 vol. in-12, 8^e édition, 1 fr. 15 port payé.

Le Spiritisme à sa plus simple expression. Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. Brochure in-10 de 36 pages, 15 cent., 0 fr. 20 port

payé : vingt exemplaires, 2 francs; par la poste, 2 fr. 60 cent.

EDITIONS EN LANGUES ANGLAISE ET RUSSE.
Résumé de la loi des phénomènes spirites. Brochure in-18, 10 centimes; par la poste, 15 cent.

Caractères de la révélation spirite. Brochure in-18, 15 cent. par la poste, 0 fr. 20; vingt exemplaires, 2 francs; par la poste, 2 fr. 60 cent.

Magnétisme curatif au foyer domestique, par Mme Rosen, prix : 1 fr. 15.

EN VENTE : Buste de M. Allan Kardec.

Bronze de 0 ^m 30 de hauteur :	50 francs.	Emballage :	2 franc
— — — 0 ^m 20 — — —	30 — — —		2 »
Buste massif stéariné	10 — — —		2 »
Portrait-carte de M. Allan Kardec, 1 franc. —	Grand portrait de M. Allan Kardec.		3 50
— du curé d'Ars. 1 f. —	Tableau-gravure du médium Fabre.		5 »
— du Dr Demeure. 1 fr. —			1 »
Christ, 3 grandeurs :	5 francs, 3 fr. 50 cent., 1 fr. 50 cent.		
5 photographies spirites, obtenues par William Crookes			6 50

Secret d'Hermès, par Louis F. Physiologie universelle. 1 vol. in-18. Prix : 3 fr. 35 f. port payé.

La Médiûmnité au verre d'eau. — Les deux Sœurs. Entre deux Globes. — Le Souvenir de la Folie. par madame Antoinette Bourdin. Chaque vol. in-18. Prix : 3 francs. 3 fr 30 port payé. La Consolée. 1 fr. 25.

La Femme et la Philosophie spirite. — Influence des croyances philosophiques sur la situation de la femme dans l'antiquité, au moyen-âge et de nos jours, par H. V. 1 vol. in-12, 2 fr. 50 cent.

Instruction pratique pour l'organisation des Groupes spirites. par M. C. Br. in-12, 50 cent., port payé, 65 centimes.

Le Spiritisme devant la Raison (Les Faits. la Doctrine), 2 brochures in-18, par Tournier, journaliste, 1 franc chaque.

Le Procès des Spirites. 1 vol. in-8, 160 pages, 2 fr. port payé.

Les Chrysanthèmes de Marie, par C. Chaigneau. 3 fr. 50.

Recherches sur le Spiritualisme, par W. Crookes, 3 fr. 50.

OUVRAGES DE CAMILLE FLAMMARION
Dieu dans la nature . . . 4 fr. » av. p. 4 fr. 50

La pluralité des Mondes

habités	3	50	av. le port	4
Lumen	3	50	—	4
Les Merveilles célestes	2	25	—	2 5
Les Étoiles du Ciel, Gr. in-8 de 800 pages	10	»	—	12
Les derniers jours d'un Philosophe	3	50	—	4 »
Copernic	1	50	—	1 70
Les Forces naturelles	1	»	—	1

Le Surnaturel, par François Vallès, inspecteur général des ponts et chaussées. 2 fr. 25.

Lettres à Marie sur le Spiritisme, 1 fr. 50 cent.

Lettres aux Paysans sur le Spiritisme, par Marc-Baptiste. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 25. cent.

Le Petit Dictionnaire de Morale, par Méline Coutanceau. 1 vol. in-12, 2 fr. 50 cent., port payé.

Solutions sociales, par M. Godin, fondateur du Familistère, fort in-12 avec gravures et plans, 660 pages 5 francs.

Mutualité sociale. 5 fr., par M. Godin.

Entretiens sur le Spiritisme, par F. Vallès, 1 fr

Choses de l'autre monde par E. Nus. 3 fr 85

Discours prononcés pour l'anniversaire de la mort d'Allan Kardec (1869), avec gravures, 60 cent. *franco*. — Discours anniversaires, 1873-1874, 50 pages de texte. 20 centimes *franco*.

Le Spiritisme dans la Bible, par H. Stecki. 1 vol. in-12, 1 franc.

La Raison du Spiritisme, par Michel Bonnamy, juge d'instruction. 1 vol. in-12. 3 francs 35, *franco*.

Les Conférences spirites de l'année 1882, par F. Vallès, 1 fr.

Hoolibus, HISTOIRE D'UN AUTRE MONDE, 0 fr. 60 cent. port payé.

L'Éducation dans la famille et par l'État, par M. E. Collignon. Prix : 1 franc.

Les Esquisses contemporaines. DU MEME AUTEUR. Prix : 1 fr. 10 cent.

Guide pratique du Médium guérisseur. In-12, 1 franc; 1 fr. 15 *franco*.

Les quatre Évangiles, suivis des commandements, expliqués en esprit et en vérité par les Évangélistes, par M. Roustaing, avocat à Bordeaux. 3 vol. in-12. Prix : 10 fr. 50 cent. port payé.

Fables et poésies diverses, par l'Esprit frappeur de Carcassonne. In-2. Prix : 2 francs.

Histoire de Jeanne d'Arc, par Ermance Dufau, âgée de 14 ans. — 1 vol. in-12, 3 francs *franco*.

Mirette, roman spirite, par Elie Sauvage. 1 vol. in-16. Prix. 3 francs *franco*.

Les vies mystérieuses. 6 fr., grand in-8.

Thérapeutique magnétique, par A. Cahagnet. — 5 fr., 5 fr. 50. *franco*.

Dieu et la Création, par René-Caillet. — 2 vol., 3 fr.

Le Doute, par Raphaël, 3 fr. 50 cent. Liv. précieux.

Les Grands Mystères, par Eugène Nus, 3 fr. 35.

Choses de l'autre monde. 3 fr. 50

La Vision du Prophète, 1 fr. 70 cent., port payé.

L'Esprit Consolateur, par le Père Marchal, 5 fr. 50 cent.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

L'Anti-Matérialiste, organe du mouvement religieux, libéral, du Spiritualisme moderne. Un an, 5 fr.; six mois, 2 fr. 50. M. Verdard, 4, rue de la Boucherie, à Nantes (Loire-Inférieure).

La Lumière, direction, Mme Grange, 75, boulevard Montmorency, à Paris. 6 fr., France et étranger.

Reformirrende Blaetter, mensuel. Société Spiritir Forscher (chercheurs spirites), administration : Buda-Pest, chez Robert Bensei, 21, Waitzener Boulevard.

El Critério espiritista, 7^e année, revue mensuelle de 1 à 24 pages in-4^e, à Madrid, Société spirite, rue Cervantes, 34. — Espagne, 6 pesetas. — France, 10 francs. — Une fois par mois.

« De Rots. » Journal mensuel, mi-flamand, mi-français, s'imprime à Ostende (Belgique), éditeur F. Carre, rue des Capucins, 6; 15 cent. le numéro : année, 2 francs, port en sus pour l'étranger.

The Theosophist. A monthly journal, devoted to oriental art, literature and occultism, embracing mesmerism spiritualism and other secret sciences, conducted by H.-P. Blavatsky, at Bombay, India. — 25 fr. par an.

Le Religio Journal, Philosophical. Jno. C. Bundy éditeur et J. R. Francis. One copy, one year in advance including postage, 83, 15. Publishing House at Chicago-Illinois (États-Unis.)

Le Devoir, Journal des Réformes sociales : à Guise (Aisne), ou à Paris, librairie des sciences psychologiques. — un an, 10 fr. — Europe, 11 francs. — autres pays, 13 francs.

Revista Espirita, periódico de estudios psicologicos. Director, Clementi B., à Caracas, Amérique du Sud.

Le Spiritisme, organe bi-mensuel, 4 francs par an pour la France; 6 francs pour l'étranger. Passage Choiseuil, Paris, nos 39 et 41.

Le Herald of Progress W. H. Lambelle, 29, Blackett, Street-Newcastle-on-Tyne. Angleterre Annual subscription 6 sh. 6 d. post free.

Le Messager, journal du spiritisme, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois, publié à Liège (Belgique), rue Florimont, 36, chez M. Houtain. Prix : 5 francs par an pour la France. On s'abonne aussi à Paris, à la Librairie spirite.

Annali dello Spiritismo in Italia. 12 livraisons par an, 8 fr. Turin, via Bogino, 23. Typogr. Baglione.

Mind and Matter, vie physique et premières leçons pour l'école du progrès humain, journal hebdomadaire, à Philadelphie. — 13 fr. par an.

The Medium and Daybreak, paraît tous les huit jours. S. Burns, progressive Library 15, Southampton Row, Holborn, W. C.; double sheet. Price, 1 d. 1/2.

The Banner of Light, journal paraissant tous les samedis, à Boston, Massachusetts (Amérique du Nord), no 14. Honover Street. Prix. 3 dollars par an à l'avance.

Psychische Studien, Monatliche Zeitschrift, preis halbjährlich. 5 Reichsm. — 1 Thlr. 20 Ngr. Leipzig, Oswald, Mutze, Lindenstrasse, 2.

Revista Espiritista (Revue spirite). Barcelone, Capelanes, 13, par trimestre, 6 rs. Etranger et pays d'outre-mer, par an, 40 rs.

Le Light, 13 Whitefriars street, Fleet, street London. M. C. Angleterre.

Reformatador, Rio-de-Janeiro.

Amor, Paz, y cori a d universal. Barcelonne.

Un Periodico mas. Zaragoza.

La Gaceta Orizabena. Orizaba, Espagne.

Of Light. — 13, Whitefriars street, Fleet street. London, E. C.

Philosophical review. — Edward Ellen, 11, Ave Maria lane. E.-C., London.

Licht, mehr licht, journal hebdomadaire, 41, rue de Trévise, Paris, rédacteur en chef M. de Rappard 4 Florins. 0. 8. W.

The Harbinger, mensuel, à Melbourne, Australie. — 20 fr. par an.

La Revista Espiritista, journal mens., 8 pages, in-4, publié à Montevideo. Calle de Queray, 97. — Prix, par an, 2 piastres, moneda nacional. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Le Moniteur de la Fédération belge, bi-mensuel, rue de Louvain, 121, à Bruxelles (Belgique). 2 francs pour la Belgique, 2 fr. 50 cent. pour la France.

El buen Sentido, calle mayor, 51, 2 à Lerida (Espagne).

Le Papillon Journal hebdomadaire, 57, rue Saint-Roch. — Un an, 12 fr. — Province, 13 fr. — étranger port en plus, rédacteur Olympe Audouard.

Constancia, Revue spirite Buanorense, 54, calle piedad, à Buenos Ayres.

Op. de Crenzen, van Twee Werelden, a la Haye (Hollande).

Lumen, paraît à San-Juan-Bautista, éditeur MM. Manuel Foucher.

La Révélation, calle de Castanos, 35, 2^e à Alicante. Espagne.

Le Phare, journal spirite et magnétique. Liège (Belgique), 33, quai St-Léonard, 3 fr. pour la Belgique. — Etranger, 4 fr.

Le Monde invisible, 24, rue Daumas, Paris. 5 fr. par an. — Etranger, 7 fr.